

## **Mobilité Master LEA parcours DDSC, EPE et IEI 2026-2027**

Dans le cadre des trois parcours du Master LEA de l'Université de Caen Normandie, **vous devez réaliser une mobilité obligatoire pour le second semestre de M1** (entre janvier et août, en fonction du calendrier universitaire du pays dans lequel a lieu la mobilité).

À cette mobilité s'ajoute un stage obligatoire de huit semaines, lui aussi à l'étranger. Des précisions sur ce stage seront données à la rentrée en septembre.

Afin de bien préparer cette mobilité, vous devez répondre obligatoirement à un questionnaire. **Le lien vous sera envoyé à la fin de la campagne de Monmaster. Le questionnaire sera ouvert du 6 avril 2026 au 17 avril 2026.**

Étant donné que vous devrez réaliser des démarches dès votre acceptation dans le Master, **vous connaîtrez votre destination de départ après la phase principale d'admission de Monmaster en juin**. Pour pouvoir vous affecter dans une destination de votre choix, il faudra :

- Bien lire le tableau qui sera publié à **partir du 3 avril 2026** avec toutes les destinations proposées
- Bien lire les indications concernant **le niveau de langue exigé dans chacune des universités** et notamment les tests obligatoires à passer ou avoir
- Aller **voir les liens fournis pour avoir des précisions sur les aides financières** auxquelles vous pourrez opter
- **Faire des choix clairs et sûrs**. Bien réfléchir aux destinations en prenant en compte votre souhait, les objectifs linguistiques et professionnels du séjour et le coût de la vie dans les pays et les villes souhaitées
- **Attention, toutes les destinations ne proposent pas des cours en lien direct avec votre parcours**, mais l'objectif est aussi de se familiariser avec une aire géographique, un pays, une langue, etc.

Certaines destinations (Australie, Japon, Corée du Sud, Irlande, etc.) et dispositifs, Asia Exchange et Beyond Abroad (à partir de 2500 euros en fonction de la destination) notamment, sont très onéreux. **Réfléchissez bien avant de postuler !**

Par ailleurs, certain.e.s d'entre vous vivent des situations différentes : conjoint.e, enfant.s, proches à charge, etc. Nous vous invitons à prendre en compte ces éléments lors de votre candidature et choix de destinations.

**Enfin, il est impératif de faire dès maintenant les démarches administratives nécessaires pour être à jour dans vos documents d'identité, quel que soit votre pays d'origine. Attention, même si vous avez une carte de résidence de 10 ans, si vous êtes extra-communautaire, vous devez avoir un passeport valide pour faire une mobilité ou un stage en-dehors des frontières françaises !**

**Le 3 avril 2026 de 13h30 à 15h se déroulera une visioconférence avec Mme Nadia Tahir, responsable de la mobilité en M1 LEA, afin de répondre à toutes vos questions avant l'ouverture du questionnaire**